

Intitulé

Gestion financière en ESSMS : Suivi budgétaire, rentabilité, pilotage et stratégie financière

Référence
FOR 207

Formateur

Directrice financière
Comptable en ESSMS

Prérequis

Expérience en gestion ou direction dans un ESSMS ou connaissances de base en gestion financière

Public visé

- Directeurs d'ESSMS (EHPAD, foyers de vie, MAS, IME, SSIAD...)
- Responsables administratifs et financiers (RAF)
- Responsables qualité ou coordinateurs avec mission de pilotage économique
- Gestionnaires en charge du suivi budgétaire

Effectif

8 personnes

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *

189 € / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

Nous consulter

Durée

- 2 journées
- 14 Heures de formation

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

Créé le 09/07/2026

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECCTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

Gestion financière en ESSMS : Suivi budgétaire, rentabilité, pilotage et stratégie financière

Objectifs Opérationnels

- Comprendre les mécanismes budgétaires spécifiques aux ESSMS (EPRD, ERRD, PPI)
- Lire, interpréter et utiliser un tableau de bord financier
- Articuler le CPOM avec la stratégie et la gestion financière de la structure
- Identifier les postes sensibles : masse salariale, charges indirectes, dotations
- Mettre en œuvre une stratégie de recouvrement et de gestion des impayés
- Dialoguer efficacement avec les autorités de tarification (ARS, Conseil départemental)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer le cadre réglementaire et les mécanismes budgétaires propres aux ESSMS, notamment l'EPRD, l'ERRD et le PPI.
- Élaborer, suivre et analyser les principaux documents budgétaires et financiers d'un ESSMS.
- Lire, interpréter et exploiter un tableau de bord financier afin d'identifier les écarts, les risques et les leviers d'amélioration.
- Analyser les principaux indicateurs de performance financière pour éclairer les décisions de pilotage.
- Identifier les principaux postes de dépenses sensibles (masse salariale, charges indirectes, amortissements et dotations) et mesurer leur impact sur l'équilibre financier.
- Utiliser les outils de pilotage financier pour anticiper les évolutions, sécuriser les équilibres budgétaires et accompagner les décisions stratégiques de la structure.

Programme

Jour 1 (matin) - Piloter son budget dans un cadre réglementé

- Tour de table, adaptation aux besoins et attentes
- Comprendre les fondamentaux de l'EPRD et de l'ERRD
- Plan pluriannuel d'investissement (PPI) : arbitrage, priorisation, financement
- Préparer et négocier son budget avec la tutelle

Jour 1 - Articuler stratégie, CPOM et gestion financière

- Définition et rôle du CPOM dans la régulation médico-sociale
- Lien entre objectifs contractuels et lignes budgétaires
- Exemples d'engagements chiffrés dans un CPOM (taux d'occupation, transformation de l'offre)
- Suivi des engagements et dialogue de gestion avec les autorités de tarification
- Risques liés au non-respect des objectifs

Intitulé

Gestion financière en ESSMS : Suivi budgétaire, rentabilité, pilotage et stratégie financière

Référence

FOR 207

Formateur

Directrice financière
Comptable

Prérequis

Expérience en gestion ou direction dans un ESSMS ou connaissances de base en gestion financière

Public visé

- Directeurs d'ESSMS (EHPAD, foyers de vie, MAS, IME, SSIAD...)
- Responsables administratifs et financiers (RAF)
- Responsables qualité ou coordinateurs avec mission de pilotage économique
- Gestionnaires en charge du suivi budgétaire

Effectif

8 personnes

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *

189 € / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

Nous consulter

Durée

- 2 journées
- 14 heures de formation

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

Créé le 9/07/2026

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

Gestion financière en ESSMS : Suivi budgétaire, rentabilité, pilotage et stratégie financière

CONTENU (suite)

Jour 1 (AM) - Maîtriser les tableaux de bord financiers

- Lecture et analyse critique d'un tableau de bord direction
- Taux d'occupation vs recettes réelles
- Seuil de rentabilité d'un service
- Indicateurs d'alerte (trésorerie, ETP disponibles vs financés)

Jour 2 - (matin) - Gestion des impayés en ESSMS : prévention et recouvrement

- Retour sur les points abordés / Questions / Réponses
- Sources des impayés : forfait soins, hébergement, prestations annexes
- Procédures de relance (échancier, lettre de rappel, mise en demeure)
- Encaissement sécurisé, suivi mensuel des restes à recouvrer
- Communication avec les familles et curateurs
- Pré-contentieux et injonction de payer

Jour 2 (AM) - Maîtriser les tableaux de bord financiers

- Exploiter le coefficient prudentiel et le taux de valorisation
- Réviser ses tarifs et évaluer les restes à charge
- Pilotage de la facturation
- Marges d'optimisation sans dégrader la qualité

Méthodes pédagogiques

Formation construite à partir des situations réelles rencontrées par les participants, alternant :

- Partage d'expériences ;
- Analyse de situations professionnelles ;
- Apports théoriques et d'outils ciblés ;
- Cas pratiques (lecture de tableaux ERRD, plan de relance impayés, analyse de trésorerie)
- Elaboration d'actions concrètes mobilisables dans le quotidien.

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention.

Les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.